

PROGRAMME DU MASTER CADRE DES ORGANISMES DU SECTEUR SOCIAL

Direction : Muriel Roger et Jacques Bouchoux

Jacques.bouchoux@univ-paris1.fr

Muriel.roger@univ-paris1.fr

Maquette des enseignements

MASTER 2 PRO COSS (CADRES DES ORGANISMES DU SECTEUR SOCIAL)					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : les enjeux et les acteurs					
Cours obligatoire	<i>Introduction aux politiques sociales</i>	12	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Les grands enjeux des politiques sociales</i>	12	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Connaissance des publics</i>	12	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Politiques sociales et régulation économique</i>	12	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Les logiques de réformes : santé, retraite</i>	12	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Théorie des organisations</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Histoire du corps, de l'hygiène et de la santé publique</i>	12	0	1	3
UE 2 : les enjeux européens					
Cours obligatoire	<i>Les politiques sociales en Europe 1</i>	15	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Les politiques sociales en Europe 2</i>	15	0	2	5
UE 3 : Insertion économique, intégration sociale et politiques d'emploi					
Cours obligatoire	<i>Les politiques d'emploi</i>	21	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Les politiques d'insertion et de lutte contre la pauvreté</i>	21	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Les politiques du handicap</i>	12	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Méthodes d'évaluation des politiques publiques</i>	21	0	1	4
Total		192	0	11	30
Volume horaire étudiant		192			
Semestre 2					
UE 4 : Gestion des risques : santé, retraites, dépendance					
Cours obligatoire	<i>Les établissements hospitaliers</i>	10	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Planification de l'offre et régulation hospitalière régionale</i>	12	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Responsabilité et cadre juridique</i>	12	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Le rôle des mutuelles santé et des retraites complémentaires</i>	12	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Associations, gestion des structures et collectivités locales</i>	20	0	4	5
Cours obligatoire	<i>Les services à la personne</i>	6	0	val	val
UE 5 : Décentralisation et politiques sociales locales					
Cours obligatoire	<i>Le rôle des collectivités territoriales</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Politiques de la ville</i>	15	0	2	3
Cours obligatoire	<i>Intervenants et partenaires</i>	6	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Action sociale familiale et protection de l'enfance</i>	9	0	1	2
UE 6 : Mise en situation professionnelle					
Cours obligatoire	<i>Langues étrangères appliquées</i>	18	0	1	2
Cours obligatoire	<i>Accompagnement à la recherche de stage</i>	10	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Ateliers de professionnalisation (prise de parole, conduite de réunions)</i>	10	0	val	val
Cours obligatoire	<i>Management public</i>	6	0	1	1
Cours obligatoire	<i>Mémoire professionnel (alternance ou stage)/mémoire de fin d'études</i>	0	0	8	12
Cours obligatoire	<i>Tutorat</i>	0	4	val	val
UE 7 : concours (optionnelle)					
cours optionnel	<i>Accompagnement à la préparation des concours</i>	15	0	val	val
Total		176	4	19	30
volume horaire étudiant avec option concours (180)		180			
Volume horaire étudiant sans option concours (165)		161	4		
Total annuel avec option		368		30	60
Total annuel sans option		353		30	60
		357			

PROGRAMME DETAILLE DES ENSEIGNEMENTS PREMIER SEMESTRE 2020-2021

UE1. LES ENJEUX ET LES ACTEURS.

- INTRODUCTION AUX POLITIQUES SOCIALES
- LES GRANDS ENJEUX DES POLITIQUES SOCIALES

Pascal Martin (sociologie)

L'objectif de ce cours est double. Il vise à donner les connaissances de base pour que chacun, quel que soit son parcours antérieur, ait une vision d'ensemble des politiques sociales, de leur architecture et de leur fonctionnement, mais aussi de leur diversité. Il cherche également à dégager les grandes lignes d'évolution et de questionnement qui les caractérisent actuellement et qui façonnent les conditions de travail et les métiers dans le secteur social.

- POLITIQUES SOCIALES ET REGULATION ECONOMIQUE

Muriel Roger (économie)

Ce cours de politiques sociales et de régulation économique part du constat que la pratique contemporaine de la politique économique (tout particulièrement dans le contexte actuel de crise des dettes souveraines) tend à limiter la progression des dépenses de protection sociale. L'objectif est de comprendre les liens entre ces dépenses et la croissance. Nous montrerons qu'au-delà de leur coût, certaines politiques sociales peuvent conduire à de meilleures performances économiques, favoriser la croissance en réduisant les inégalités et par un effet retour, en élargissant la base fiscale, conduire aux désendettement des états.

- CONNAISSANCE DES PUBLICS

Anne-Catherine Wagner (sociologie)

Le cours vise à réfléchir aux catégories de perception mises en œuvre dans la « connaissance » des publics des différents services sociaux. Il sera centré sur les différentes techniques de recherches qui peuvent être mobilisées pour cette connaissance et sur les problèmes pratiques et théoriques qui se posent dans leur mise en œuvre et leur usage.

Introduction : connaissance des publics : questions de définitions

I. Ethnographies des publics

1. Panorama des enquêtes qualitatives
2. Techniques de l'enquête par entretiens (individuel et collectif)
3. L'observation des publics

II. Construction et usages des données statistiques sur les publics

1. Panorama des enquêtes
2. Techniques de construction et d'analyse d'un questionnaire

Conclusion : les usages de la connaissance des publics.

➤ THEORIES DES ORGANISATIONS

L'objectif du cours est de donner des outils (concepts, méthodes, situations de référence) pour comprendre, analyser et intervenir sur le fonctionnement des organisations. Il est organisé en 5 séances :

❖ Séance 1 et 2 (*Camille Chaserant, économie*) : Histoire et concepts de la théorie des organisations

L'objectif de ces séances est d'établir un panorama des principales approches de l'organisation en présentant leurs concepts fondamentaux, leurs grilles d'analyse et les outils concrets d'analyse du fonctionnement des organisations qu'elles proposent. Ces outils permettent au praticien de comprendre dans quel type d'organisation il opère, quels sont les risques de dysfonctionnements et les modes de management les plus appropriés.

❖ Séance 3 (*Nathalie Magne, économie*) : Les SCOP, organisations productives démocratiques

Afin d'appréhender la diversité des formes d'organisation productives, nous nous pencherons sur le cas des coopératives de production (SCOP). Nous verrons en quoi leurs statuts et leurs pratiques en font des organisations porteuses d'un double projet : économique et sociopolitique. Ce focus sur les SCOP sera aussi l'occasion de préciser certaines spécificités des organisations de l'économie sociale et solidaire

❖ Séance 4 (*Valérie Neveu, gestion*) : Comportement organisationnel- attitudes et comportements des individus dans les organisations

L'objectif de la séance est de proposer une introduction à l'étude du comportement organisationnel. En mobilisant les sources multiples de ce champ disciplinaire (sociologie, économie, psychologie sociale et organisationnelle), il s'agit de comprendre comment s'articulent les mécanismes à l'œuvre dans une organisation à différents niveaux (individuel, groupe, organisationnel). Cela suppose d'étudier les ressorts et l'impact sur l'organisation (équipe et entreprise) des attitudes et comportements des individus (engagement individuel, satisfaction et motivation au travail, perceptions de justice au sein de l'équipe de travail notamment, comportements de retrait).

❖ Séance 5 (*Delphine Hauchard, psychologie sociale*) : Le changement dans les organisations, sa nature et ses implications psychologiques.

Le changement est abordé sous l'angle des constructions des représentations : élaboration d'un modèle opérationnel de cristallisation, décristallisation, recristallisation. Pour comprendre notre manière d'intégrer notre environnement, nous abordons la construction cognitive de nos représentations, la plasticité ou encore la malléabilité de notre cerveau face à des situations de changement, quelles qu'elles soient. Pour cela, un diagnostic personnel de notre capacité à changer peut être élaboré. Il s'agit de prendre conscience des différences, dissonances et résistances cognitives dans l'appréhension du changement afin de mettre en place les solutions les plus appropriées. Nous étudierons des cas d'organisations ayant dû faire face à des restructurations aussi bien structurelles et/ou managériales (passage de modèles pyramidaux à des modèles matriciels voire à des modèles libérés). En dehors du diagnostic de ce qui doit être fait, la

diffusion de l'information, l'accompagnement de l'humain, les actions mises en place, et donc, au final, l'élaboration d'un plan d'action doivent être au cœur du dispositif du changement.

➤ **LES LOGIQUES DE REFORME :**

❖ **LE SYSTEME DE RETRAITE**

Yves Guégano (secrétaire général du Conseil d'orientation des retraites)

Le cours vise à apporter aux étudiants une vision d'ensemble du système de retraite français, tant de ses principales caractéristiques que des enjeux pour l'avenir, avec le souci de coller à l'actualité et d'aller si nécessaire dans le détail (ex. les modalités de calcul de la retraite).

Il est structuré en quatre parties :

1) Le système de retraite français

Architecture du système de retraite

Modalités de calcul des retraites

Montant des retraites et niveau de vie des retraités

Les redistributions au sein du système de retraite (solidarité, etc.)

2) L'emploi des seniors

Les taux d'emploi

Les effets des réformes sur les âges de départ à la retraite

Les enjeux d'une hausse de l'emploi des seniors pour les retraites

Le soutien à l'emploi des seniors

3) La problématique financière

Le vieillissement de la population

Les perspectives démographiques et financières

Les conditions de l'équilibre financier

4) Les dernières réformes et après ?

Les dernières réformes

Les options relatives à un nouveau système (techniques, objectifs, architecture)

Les orientations actuelles

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19

❖ **LE SYSTEME DE SANTE**

Muriel Roger (économie)

Les systèmes de soins des pays occidentaux connaissent depuis une trentaine d'années de nombreuses réformes de leurs modalités de financement, que l'on peut répartir en trois grandes catégories : régulation de la demande, de l'offre et instauration de mécanismes quasi-concurrentiels. Après avoir présenté les enjeux assurantiels et redistributifs d'un système de financement public des soins, nous dresserons un panorama des principales réformes du financement des soins en France et analyserons leurs logiques économiques.

➤ HISTOIRE DU CORPS, DE L'HYGIENE ET DE LA SANTE EN FRANCE AU XIXEME ET XXEME SIECLES

Isabelle Lespinet-Moret (histoire)

Le cours abordera des notions qui peuvent apparaître comme des données intangibles « corps », « hygiène » et « santé » mais qui sont, en réalité, des constructions sociales ancrées dans une époque, dans une histoire complexe et évolutive. Le corps comme organisme, les corps au travail, les corps et la guerre, les sexualités, les médecines, les maladies, le sport, l'hygiène publique, la santé, l'hôpital et autres lieux de soin, le genre, seront examinés en les replaçant dans l'histoire de la société française de ces deux siècles. Nous étudierons les pratiques sociales, les représentations socio-culturelles et les politiques publiques liées à ces notions dans la France du XIXème e du XXème siècle. L'objectif face à ces domaines d'étude très vastes est de sensibiliser des étudiants -qui exerceront comme cadres de santé ou d'hygiène- à l'histoire et à la relativité de ces notions ainsi qu'aux enjeux idéologiques qui les entourent.

Bibliographie indicative :

- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire du corps*, Paris, Seuil, 2005, 3 volumes, format poche.
- BOURDELAIS Patrice et FAURE Olivier (dir), *Les nouvelles pratiques de santé. Acteurs, objets, logiques sociales, (XVIII°-XX° siècles)*, Paris, Belin, 2005
- FRIOUX Stéphane, FOURNIER Patrick, CHAUVEAU Sophie, *Hygiène et santé en Europe de la fin du XVIIIème siècle aux lendemains de la Première Guerre mondiale*, Paris, Sedes, 2011
- THENARD-DUVIVIER Franck, *Hygiène, santé et protection sociale, de la fin du XVIII° s à nos jours*, Paris, Ellipses, 2012

UE2. ENJEUX EUROPEENS DES POLITIQUES SOCIALES

➤ POLITIQUES SOCIALES EUROPEENNES

Jennifer Bidet (sociologie)

Ce cours a pour objectif de présenter les principaux enjeux des politiques sociales au niveau de l'Union européenne. A l'heure actuelle, les pays membres sont confrontés à nombre de défis communs. Parmi ceux-ci, figure la récente crise économique et financière qui a dégradé la situation économique et sociale de nombreux citoyens européens. Se pose donc la question des réponses pertinentes pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Autre réalité à laquelle est confrontée de nombreux pays – les évolutions socio-démographiques qui remettent en question la cohérence et la pérennité des systèmes de la protection sociale.

Confrontés à des enjeux communs qui découlent des mutations sociétales (transformations du travail, évolutions démographiques et des temporalités sociales), les pays membres adoptent pourtant des stratégies différentes. L'objectif de ce cours est de présenter les principaux enjeux des politiques d'emploi et de protection sociale menées dans les pays européens et d'en dégager les grandes tendances. La référence au « modèle social européen », peut-elle nous aider à comprendre les évolutions nationales des systèmes de protection sociale ? Quelles en sont les nouvelles orientations et comment sont-elles mises en œuvre concrètement ?

Au-delà de l'analyse comparative des régimes de protection sociale et leurs évolutions en Europe, il s'agira d'interroger l'émergence de nouveaux risques sociaux et de nouvelles formes de protection et de solidarités.

UE3. POLITIQUES DE L'EMPLOI ET INSERTION

L'objet de ce module est de présenter les politiques de l'emploi et d'insertion en France en insistant plus particulièrement sur leur mise en œuvre (notamment au niveau local) et leur évaluation. Cette présentation s'inscrit cependant dans un cadre plus large, permettant de resituer ces politiques dans une perspective historique et comparative (avec quelques éclairages ponctuels sur des expériences étrangères).

➤ POLITIQUES DE L'EMPLOI

Jérôme Gautié (économie)

Ce cours s'organise en trois parties.

Une première partie de cadrage dresse un panorama des politiques du marché du travail et de l'emploi en France menées depuis les années 1960, avec une mise en perspective européenne. Elle aborde notamment :

- Les politiques de l'emploi (au sens de « labour market policies ») actives et passives : grandes évolutions et quelques éléments de comparaison internationale ;
- L'enjeu de l'évaluation (en complément du module consacré plus spécifiquement à ces questions)

La deuxième partie se focalise plus particulièrement sur la question de l'accompagnement vers l'emploi (aide à la recherche d'emploi, contrôle et sanction).

- Sont analysées ici les évolutions de la conception de l'accompagnement en France depuis le début des années 2000, plus particulièrement au sein de l'ANPE puis de Pôle Emploi, ainsi que les différentes réformes mises en œuvre.
- L'accompagnement au sein des Missions Locales est présenté à partir de la mise en œuvre du dispositif de la Garantie Jeunes.

La troisième partie est consacrée plus largement à la mise en œuvre des politiques de l'emploi dans le contexte français actuel, en présentant les institutions, les acteurs et les outils de ces politiques à partir d'illustrations diverses. Les séances reposeront sur les exposés des étudiants.

➤ LES POLITIQUES D'INSERTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Jacques Bouchoux (économie)

Ce sous module est centré sur l'analyse des politiques d'insertion et de lutte contre la pauvreté en France et en Europe.

- Une première partie aborde les notions de pauvreté et d'exclusion ainsi que les différentes approches quantitatives permettant d'élaborer des critères opérationnels.
- Une seconde partie, ciblée sur la France, revient sur les principes et la construction des politiques de lutte contre la pauvreté et d'exclusion depuis l'instauration de la sécurité sociale. Les modalités et les principaux débats de ces politiques sont abordés ; les incitations, le droit à l'accompagnement, le non-recours, les trajectoires...
- Une troisième partie se pose la question de l'évaluation des politiques d'insertion et de lutte contre la pauvreté en présentant les débats et travaux relatifs aux méthodes et en exposant les principaux résultats obtenus.

➤ LES POLITIQUES DU HANDICAP

Patrick Aubert

Ce cours présente les politiques publiques françaises destinées à soutenir l'autonomie des personnes, c'est-à-dire les politiques relevant du handicap proprement dit mais aussi, plus largement, de la perte d'autonomie des personnes âgées et de l'invalidité. Il détaille et discute d'abord les principales notions et définitions, et présente les effectifs et les caractéristiques des personnes concernées. Il vise ensuite à donner une vision d'ensemble des politiques publiques qui leur sont destinées : réglementations, acteurs de ces politiques, prestations mises en œuvre, politiques spécifiques (scolarisation, emploi, hébergement...) Il présente la construction historique de ces politiques, les débats récents et les évolutions ou réformes en cours. Le cours a également pour objectif de présenter les outils statistiques disponibles pour éclairer ces politiques, en réfléchissant, sur la base d'exemples pratiques, à leurs apports mais aussi leurs limites.

➤ METHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiants des instruments pratiques permettant d'évaluer les politiques publiques en s'efforçant de contribuer à l'élaboration d'un jugement et de les préparer à prendre des décisions. Chaque intervenant aborde dans un domaine spécifique des outils et méthodes relatifs à la collecte des données, à leur exploitation statistique, aux travaux économétriques appliqués aux politiques sociales mais aussi aux différentes productions écrites. Ces séances s'appuient sur de nombreux exemples.

❖ *Evaluation des politiques publiques aux différents niveaux territoriaux*

Myriam Bobbio (Administratrice adjointe de la section "Agriculture, Pêche et Alimentation", Conseil Économique, Social et Environnemental)

L'évaluation des politiques publiques aux différents niveaux territoriaux (local, départemental, régional, national, européen) :

- quels acteurs : la cour des comptes, les corps d'inspections, France Stratégie, le Parlement, les services statistiques, les chercheurs, les associations, les cabinets privés, etc...

- quelles ressources : les bases de données disponibles, les rapports, les indicateurs LOLF, ...

L'objectif est d'avoir une vision large des acteurs de l'évaluation en France et en Europe et des données disponibles (les différents types de méthode d'évaluation ne seront pas abordés).

❖ *Evaluation quantitatives des politiques familiales et sociales*

Muriel Pucci (économie et conseillère scientifique auprès du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge)

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec les transferts sociaux et fiscaux et les outils de leur évaluation quantitative.

Une première séance est consacrée à la présentation des fonctions de la branche *Famille* (en charge des politiques familiales et sociales), des objectifs qui lui sont assignés, et des outils d'évaluation mis en œuvre annuellement dans le cadre des programmes de qualité et d'efficience (PQE).

Lors des séances suivantes, les étudiants travaillent par groupe pour évaluer un aspect de la politique familiale ou social à l'aide de l'un de ces outils d'évaluation : une maquette de cas types permettant de calculer tous les transferts sociaux et fiscaux en fonction de la composition de la famille et de ses revenus. A la fin de la dernière séance, chaque groupe présentera les résultats obtenus à l'aide d'un diaporama argumenté.

❖ *Outils et méthodes économétriques appliqués aux politiques sociales*

Muriel Roger (économie)

Ce cours développera l'approche des méthodes d'évaluation *ex-post* des politiques publiques à partir d'exemples de réformes récentes dans le domaine des politiques sociales. Il présentera les méthodes les plus utilisées en détaillant leurs conditions d'utilisation, ainsi que les liens entre les hypothèses sous-jacentes et l'interprétation des résultats.

MODALITES D'ÉVALUATION DU PREMIER SEMESTRE

➤ Pour l'UE1

- deux examens finaux écrits de 2h :
 - Un en économie (cours de Muriel Roger)
 - Un autour des enjeux (cours de Pascal Martin)
- un contrôle continu lié au sous-module sur les méthodes d'évaluation
- une fiche de lecture (cours d'Isabelle Lespinet-Moret)

➤ Pour l'UE2

- un dossier à rendre (voir le détail avec l'enseignant)

➤ Pour l'UE3

- La validation du module repose sur un double exercice :
 - Un exposé oral traitant un des sujets proposés dans une liste.
 - Une note de synthèse. Celle-ci portera sur le sujet de l'exposé, et prendra aussi en compte les remarques qui auront pu être faites à la suite de ce dernier. Cette note doit elle aussi être brève (10 pages maximum, interligne simple). L'objectif n'est pas de se perdre dans les détails, mais d'apprendre à traiter d'un sujet en le problématisant et présentant les points essentiels.

PROGRAMME DETAILLE DES ENSEIGNEMENTS DEUXIEME SEMESTRE 2020-2021

UE4. GESTION DES RISQUES : SANTE, RETRAITE, DEPENDANCE.

- LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS
- PLANIFICATION DE L'OFFRE ET REGULATION HOSPITALIERE REGIONALE

Les deux problématiques sont traitées de façon intégrée au sein du même cours. Ces deux thèmes sont effectués par la même intervenante.

Hayet Zeggar (conseillère sociale au sein de la représentation permanente de la France auprès des Nations Unies)

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance globale et précise du système de santé français dans le cadre de leurs futures fonctions d'encadrement au sein d'organismes, d'institutions ou d'établissements de santé ou médico sociaux :

- o Comprendre l'efficacité d'un système de santé en regard de l'état de santé de sa population ; (Appréhender la démarche en santé publique) ;
- o Connaître l'organisation du système de santé français ;
- o Maîtriser le Fonctionnement et la gouvernance des établissements de santé ;
- o Situer les principaux acteurs de régulations dans le paysage institutionnel ;
- o Analyser les principales évolutions des modes de régulation du système de santé.

❖ Chapitre 1. Etat de santé de la population

- Evolution du concept de santé et les déterminants de santé
- Impact des inégalités sociales et économiques sur l'état de santé de la population

❖ Chapitre 2. Organisation du système de santé

- Un système de santé efficient
 - Définition et principes
 - Les activités en santé : la prévention, le soin, la réadaptation, l'accompagnement de la perte d'autonomie
- Les soins ambulatoires (de premier recours, spécialisés)
- Les établissements de santé
 - La réforme hospitalière de 2005
 - Du service public aux missions de service public
 - L'organisation interne pour les hôpitaux
 - Une organisation particulière pour : la santé mentale

❖ Chapitre 3. Evolutions des modes de régulation

- Le système de soins
 - De l'origine de la Sécurité sociale aux ordonnances de 1967
 - Les ordonnances Juppé : 1996

4 textes législatifs en 2003, 2004 et 2005

Loi HPST : Juin 2009

- La santé publique

Historique

Loi du 4 mars 2002

Loi du 9 août 2004

Loi HPST : juin 2009

- La sécurité sanitaire

- L'organisation de la sécurité sanitaire

Présentation des agences et régulations

➤ **RESPONSABILITE ET CADRE JURIDIQUE**

Michèle Anahory ou Olivier Spreux (avocats)

L'objectif de ce module est de fournir les bases réglementaires, règles juridiques et principes contractuels qui gouvernent l'activité des établissements du secteur sanitaire et médico-social.

Le cours aborde différents aspects du droit sanitaire et médico-social, notamment

❖ I/ Le cadre général de la politique médico-sociale et sanitaire

1. L'émergence des politiques sociales

Section I : Définition des politiques sociales

Section II : Le cadre juridique des politiques sociales

Section III : les sources des politiques sociales

2. Les acteurs des secteurs sanitaires et médico-social

Section I : Les institutions décentralisées : commune et département

Section II : Les institutions nationales déconcentrées

Section III : Les institutions au niveau national

❖ II/ Les droits des usagers

1. Origines,

2. Contenu,

3. La question spécifique de la fin de vie (loi Claeys Leonetti février 2016)

❖ III/ La contractualisation dans le cadre des politiques sociales et de santé

1. La contractualisation interne

2. La contractualisation externe : l'exemple du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)

❖ IV/ Les rapprochements et regroupements de structures pour l'amélioration de la prise en charge des usagers

1. Coopérations conventionnelles entre les établissements sociaux et médico-sociaux

2. Les groupements d'intérêts publics (GIP),

3. Les groupements d'intérêt économique (GIE),

4. Les groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)

5. Le Groupement de Coopération sanitaire (GCS) et le groupement hospitalier de territoire (GHT).

➤ LE RÔLE DES MUTUELLES SANTE ET DES RETRAITES COMPLEMENTAIRES

❖ Le rôle des mutuelles de santé

Flora Hermet (Responsable du département gouvernance mutualiste, Groupe Vyv)

Petite histoire de la mutualité et différenciation des types de mutuelles

1. Le rôle des mutuelles : simple assureur ?
2. L'accès à la complémentaire santé en France enjeux et objectifs
3. Les actualités du monde mutualiste : généralisation de la complémentaire santé, tiers payant, réseaux de soins, regroupements de mutuelles...
4. La gouvernance mutualiste : toujours différenciante ?
5. Les mutuelles et l'Europe : Solvabilité II

❖ Le rôle des retraites complémentaires

Frédérique Nortier-Ribordy (Secrétariat général du COR)

L'objectif du cours est de revenir sur le rôle et la place des régimes de retraite complémentaire dans le système français et à approfondir à travers leur exemple et l'actualité récente (les débats sur la réforme du système de retraite) les enjeux liés au pilotage d'un système de retraite.

1- Le système de retraite français

- Typologie des systèmes de retraite
- Architecture
- Histoire
- La place des régimes complémentaires

2 – Un bilan contrasté

- Près de 17 millions de retraités (droits directs et droits dérivés) perçoivent en moyenne une pension de l'ordre de 1500 euros nets mensuels.
- Un niveau de solidarité important
- Le niveau de vie moyen des retraités est légèrement supérieur à celui des actifs
- Le taux de pauvreté des retraités est inférieur à celui de l'ensemble de la population
- Environ 300 milliards d'euros sont consacrés annuellement aux retraites, soit un peu plus de 14% de la richesse nationale
- Un système très largement basé sur la répartition (98% des prestations versées)
- Mais un système difficilement gouvernable
- Et des interrogations quant à l'effet des réformes passées et à son équilibre

3 – La réforme en cours

- Le choix de la répartition
- Un régime universel
- Les techniques de calcul des droits
- Le financement du SUR
- Les différents modes de pilotage d'un système de retraite
- L'âge de la retraite

➤ ASSOCIATIONS, GESTION DES STRUCTURES ET COLLECTIVITES LOCALES

Elisa Braley (Uniformation)

Ce cours a pour objectif d'aborder l'ensemble du fonctionnement associatif et ses modes de partenariats et contractualisation avec les pouvoirs publics, notamment l'Etat et les collectivités. Une attention particulière sera portée sur le fonctionnement et les modes de gouvernance donnant lieu à la rédaction d'un mémoire par les étudiant.e.s.

- L'économie sociale et solidaire : principes fondateurs, composantes, Loi du 31 juillet 2014, développement local, intérêt général, utilité sociale et innovation sociale.
- Les spécificités du fonctionnement associatif : Loi 1901, types d'association, structuration en réseaux et fédérations, modèles économiques, hybridation des ressources publiques/privées, outils financiers spécifiques.
- Gouvernance : spécificités des modes de gouvernance, parties prenantes, place des jeunes et des femmes, place des pouvoirs publics.
- Financements publics : champs de compétences, modes de contractualisation, charte d'engagements réciproques, circulaire du 24 septembre 2015, règles d'Etat et taux d'encadrement des aides publiques, SIEG
- L'emploi dans l'ESS : métiers, parcours, acteurs, outils, politiques publiques et contrats aidés, FONJEP, PIC.

Remise d'études et articles d'actualité sur l'économie sociale et solidaire, le monde associatif et la gouvernance.

Présentation d'outils et instruments de réflexion pour mener à bien le travail d'observation de la gouvernance qui sera demandé et effectué à partir du terrain de stage.

➤ LES SERVICES A LA PERSONNE

Joaquim Pasquet (Isnoe Conseil)

Ce cours abordera :

- Le Plan Borloo ; l'historique, la structuration et les caractéristiques du secteur avant le Plan Borloo ; l'ANSP ; les bilans, les enjeux et défis.
- Les rapports sur le Plan Borloo (note bibliographique remise en cours)
- L'aide à domicile ; l'historique, la structuration et les caractéristiques de ce secteur associatif ; les enjeux et défis ; la concurrence.

Présentation et étude d'une association d'aide à domicile sur Paris et de son fonctionnement + témoignage de la directrice du réseau auquel appartient cette association sur les problèmes de gestion, de financement, la spécificité du financement par tarification, les concurrences entre associations et SAP et entre tous ces services et l'emploi direct.

- Dépendance, 5ème risque et perte d'autonomie. De quoi parle-t-on ?

UE5. DECENTRALISATION, DECONCENTRATION ET POLITIQUES SOCIALES

➤ LE RÔLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Joaquim Timoteo (INJEP)

➤ LA POLITIQUE DE LA VILLE

Sylvie Durand-Trombetta (secrétaire générale au Conseil National des Villes)

Une politique territoriale, contractuelle entre Etat et collectivités, interministérielle

1. Une politique territoriale

Qu'est-ce qu'un territoire ? Et un territoire prioritaire ?

- une carte : une géographie, une histoire,
- une épaisseur : des habitants, des institutions, des acteurs locaux, dont les associations, des jeux d'acteurs

2. Une politique contractuelle entre Etat et collectivités, une administration de mission et

non de gestion, une politique de réduction des écarts territoriaux au bénéfice des personnes qui y habitent, et non une politique de prestations

- histoire
- organisation

3. Une politique interministérielle

Illustration par quelques cas concrets : Réussite éducative, Atelier santé ville, gestion urbaine de proximité, lutte contre les discriminations, participation des habitants...

Exercices de lecture de carte IGN sur les quartiers prioritaires

Recherche sur leur lieu d'habitation

➤ INTERVENANTS ET PARTENAIRES

Elisa Braley (Unifformation)

- rappel des ressources possibles pour les associations.
- rappel des différentes collectivités territoriales et de leurs compétences.
- rappel des acteurs associatifs de terrain : réseaux et fédérations / regroupements.
- Les relations autour des questions de financement et contrôle :
- Exemples de la mise en œuvre de partenariats.

➤ L'ACTION SOCIALE FAMILIALE

Guillaume Berthoin (CNAF)

Ce séminaire a pour objectif de dresser un panorama de la politique familiale française en présentant les principaux enjeux qui la traversent à la lumière de l'actualité récente. Plus précisément, seront abordés :

- Les processus historiques à l'œuvre, les principes et les débats au cœur de la politique familiale française et dans les pays européens.
- Les dispositifs sociaux et fiscaux à destination des familles, leur redistributivité et leur remise en cause récente au travers de réformes visant à unifier l'ensemble des prestations existantes au sein d'un dispositif unique de type revenu universel ou allocation unique.
- Les politiques d'action sociale avec un focus particulier sur les aides à la parentalité et l'accueil du jeune enfant.

➤ **ENGLISH WORKFORCE MANAGEMENT AND SOCIAL POLICY**

Sarah Tréfeil (anglais)

Il s'agit d'un cours d'anglais appliqué qui aborde des sujets tels que le travail, les ressources humaines et les questions sociales qui font partie des centres d'intérêt professionnel des étudiants de cette filière. L'accent est mis sur l'expression et la compréhension orales. Les textes proposés sont tirés de revues de recherche. Nous faisons une lecture attentive de chaque texte à travers l'étude du vocabulaire spécialisé, en nous appuyant sur des exercices de compréhension écrite et orale, et sur des exercices de grammaire. Chaque texte donne lieu à une présentation orale par groupes de deux étudiants, qui, pour enrichir leur exposé, sont invités à faire des recherches complémentaires et, le cas échéant, à évoquer leur propre expérience professionnelle.

UE6. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

➤ **ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE DE STAGE**

Jacques Bouchoux et Muriel Roger

Des cours obligatoires sont prévus et s'ajoutent aux rendez-vous individuels. Ces cours ont pour objectif de vous aider dans votre recherche de stage, le choix de votre tuteur universitaire et la rédaction de votre mémoire.

Toute convention doit être préalablement relue et signée par le responsable et doit mentionner le tuteur envisagé du côté universitaire.

➤ **ATELIERS DE PROFESSIONNALISATION**

John Augeri (Université Numérique Paris Ile- de-France) et Sophie Courade (Enseignante en cultures de la communication et metteur en scène)

Ce cours se décompose en trois parties :

- Une formation à la rédaction et à la présentation de diaporamas professionnels
- Une formation à la recherche documentaire
- Une formation à la prise de parole en public.

➤ **MANAGEMENT PUBLIC**

Jean-Luc Tanneau (agent comptable de Lacse)

❖ **1ère partie : la modernisation de la gestion publique française**

- La loi organique de 59 et les instances de contrôle
- Le tournant des années 2000 et l'incidence du contrôle des fonds européens
- La révolution de la gestion publique française : la LOLF et les questions qu'elle soulève
- Du PAP au RAP

❖ **2ème partie : les grands principes**

- La séparation ordonnateur comptable
- Les autorités de contrôle
- Des procédures très encadrées notamment pour les marchés publics

❖ **3ème partie Les mécanismes généraux applicables à tous les EPN**

- Les principes du droit budgétaire
- Le cadre budgétaire
- La procédure budgétaire

❖ **4ème partie : Les relations d'un EPN avec son environnement**

- Les associations
- Les conventions
- La pratique chez un opérateur à enjeux : l'ACSé

Conclusion un exemple d'adaptation : le service facturier casse le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable

➤ **ACCOMPAGNEMENT A LA PREPARATION DE CONCOURS (OPTIONNEL)**

Hayet Zeggar (conseillère sociale au sein de la représentation permanente de la France auprès des Nations Unies)

Ce cours vise à accompagner les étudiants qui souhaitent préparer les concours de l'IAS (inspection des affaires sanitaires et sociales), d'attaché territorial ou de directeur des établissements sociaux et médico-sociaux.

Il est **optionnel** mais une fois choisi il est obligatoire et engage une présence et un travail réguliers.

<p>MODALITES D’EVALUATION DU DEUXIEME SEMESTRE (A CONFIRMER AVEC LES COORDONNATEURS DE CHAQUE UE AU DEBUT DU SEMESTRE)</p>

- **Pour l’UE4** : un dossier par sous-module

Pour le cours sur le rôle des mutuelles de l’UE4 :

- Évaluation d’un travail de groupe réalisé entre deux cours et présenté en séance.
- Evaluation complémentaire optionnelle : rendu d’un travail d’analyse d’une mutuelle à rendre avant la date fixée lors du second cours. L’objectif est de se familiariser avec une mutuelle aux choix et d’analyser l’actualité de cette mutuelle au regard des évolutions du secteur mutualiste

- **Pour l’UE5** : un examen écrit de 2h et une note d’anglais de contrôle continu
- **Pour l’UE 6** : Note du rapport de stage